

Le 8 juin, après avoir touché à Smyrne, il avait heureusement débarqué à Mersina, sur la côte de la province de Tarsous. De là il devait se rendre directement à Césarée (48 lieues au nord de Tarsous), en suivant le pied occidental de l'Alla-Dagh et la riche vallée du Kamechli-Tchaï dont il a déjà exploré une partie l'année dernière. A une lieue au N. E. de Césarée est le village de Talasse, sur le versant nord de l'Erdschich-Dagh (le mont Argée des anciens). C'est là que M. Balansa comptait s'établir pour explorer à fond, pendant les mois d'été, cette montagne toute volcanique, ainsi que le plateau voisin, élevé de 3,000 pieds au-dessus du niveau de la mer. Son projet était de revenir à la fin d'août à son ancienne station de Gulek-Boghas, dans le Taurus proprement dit, pour y procéder à la récolte de graines qui, cette fois, était le but principal de son voyage. Le pays était tranquille et les circonstances paraissaient favorables. A Mersina le thermomètre se maintenait à 30° centigrades, et la moisson était commencée. Quant au Taurus, il se montrait à l'horizon encore tout couvert de neige.

M. J. Gay fait en outre à la Société la communication suivante :

Notre honorable président a bien voulu me communiquer quelques échantillons d'une plante algérienne, nommée *Zetoutt* dans le pays, et qui offre quelque intérêt, en ce que ses bulbes, d'une saveur agréable, sont recherchés comme une friandise par les femmes indigènes et par les enfants.

Chargé d'examiner cette plante et de dire son nom scientifique, bien qu'elle fût en fruit et non en fleur, j'y ai reconnu de suite un *Iris* de la section à racine bulbeuse. Il ne s'agissait plus que de déterminer l'espèce, et un coup d'œil jeté sur mon herbier m'a bientôt appris que c'était l'*Iris juncea* Poir. Voyage en Barbarie, tom. II, p. 85, et Desf. Fl. Atl. I, p. 39, tab. 4.

Les auteurs que j'ai pu consulter ne font aucune mention de ses propriétés alimentaires. Mais ces propriétés n'ont rien qui doive surprendre dans une Iridée, famille où se trouvent beaucoup de plantes bulbeuses dont l'oignon ne présente sous la dent aucune espèce d'âcreté. Témoin les *Crocus*, témoin surtout une espèce de Syrie, encore inédite, que M. le docteur Gaillardot envoie à ses correspondants sous le nom d'*edulis*, ce qui annonce clairement qu'en Syrie cette plante est comestible, comme l'*Iris juncea* l'est en Algérie.

M. Duchartre fait à la Société la communication suivante :

NOTE SUR DES FLEURS MONSTRUEUSES DE *VERONICA TEUCRIUM*, Lin.,

par M. P. DUCHARTRE.

Il y a peu de jours, j'ai trouvé, à l'entrée du bois de Meudon, un pied de

*Veronica Teucrium* Lin., dont les fleurs m'ont offert des particularités assez intéressantes pour mériter, j'ose le croire, d'être signalées à la Société. Leur corolle était affectée d'une tendance à la division, ou, si l'on veut, au doublement, qui se manifestait à des degrés très divers. Les 6 ou 7 fleurs inférieures de la grappe étant déjà tombées, j'ignore si cet état tératologique s'était montré dès les premiers moments de l'évolution de l'inflorescence. Mais les corolles que j'ai pu observer, au nombre de 4, suivaient, dans leur déviation de l'état normal, une marche d'abord ascendante, ensuite descendante; ce qui me fait penser que la grappe entière a dû être composée d'abord de fleurs normales, et qu'elle aurait été terminée de même par des fleurs normales, si ses boutons supérieurs s'étaient ouverts.

La première particularité qui m'a frappé, c'est que la corolle était le seul verticille floral qui se fût écarté de l'état habituel. Le calice, l'androcée et le pistil avaient conservé, dans toutes leurs parties, le nombre, la configuration et la place qui les caractérisent dans cette espèce. Un autre fait digne de remarque consistait en ce que le lobe ou pétale supérieur que, pour abrégé, j'appellerai l'étendard, avait aussi constamment échappé à la déformation qui avait affecté les trois autres lobes ou pétales.

Deux fleurs étaient éparouies au moment où j'ai trouvé cette plante. Voici ce qu'elles m'ont présenté l'une et l'autre :

1° Dans la première, le lobe étroit inférieur de la corolle était resté normal de forme et de grandeur; les deux lobes latéraux étaient seuls modifiés. Même celui de droite ne l'était qu'à un faible degré; il n'était, en effet, qu'échancré profondément au sommet ou presque bifide, de manière à former deux petits lobes courts et à peu près égaux. Quant au lobe gauche, il était fortement altéré. En premier lieu, il avait tellement gagné en largeur qu'il rejetait vers la droite le lobe inférieur de la corolle. Il résultait de là qu'une ligne menée verticalement par le milieu de cette fleur aurait laissé vers la droite une moitié de l'étendard, un lobe latéral et le lobe impair inférieur tout entier, tandis qu'à sa gauche se seraient trouvés la seconde moitié de l'étendard et le lobe gauche monstrueux. En second lieu, ce dernier lobe avait été partagé presque jusqu'à sa base en deux segments sensiblement inégaux; ensuite le plus grand de ses segments, tendant à se dédoubler à son tour, avait formé une sorte de grande dent saillante au milieu de son bord inférieur.

2° La fleur située plus haut était beaucoup plus profondément modifiée. Son lobe impair inférieur était partagé presque entièrement en deux segments oblongs, égaux entre eux et divergents. Chacun des deux lobes ou pétales latéraux était également divisé en deux segments; mais, parmi ceux-ci, le supérieur était resté entier, tandis que l'inférieur avait commencé à se dédoubler sur chacun d'eux et présentait une échancre terminale. Ici, malgré la déformation profonde subie par la corolle, une ligne verticale au-

rait coupé l'ensemble de ce verticille floral en deux moitiés symétriques, comprenant chacune une moitié de l'étendard, un lobe latéral monstrueux et un des deux segments du lobe impair inférieur.

J'ai pu faire ouvrir sur l'eau deux autres fleurs qui m'ont présenté l'organisation suivante :

3° Celle qui succédait à la précédente était encore profondément altérée; mais son altération était en même temps irrégulière. Son lobe impair inférieur était partagé en 2 segments inégaux et asymétriques, celui de gauche ne formant qu'une sorte de languette linéaire plus courte de moitié que celui de droite. Quant aux deux lobes latéraux, ils étaient l'un et l'autre beaucoup plus larges que dans l'état normal et une fente profonde les divisait en deux grands segments ovales. Seulement le segment supérieur du lobe de droite manifestait par son échanerure terminale assez profonde sa tendance à se diviser à son tour. Ici, comme on le voit, la modification tératologique faisait un pas rétrograde, faible encore puisqu'il ne portait que sur le lobe ou pétale inférieur de la corolle, mais cependant appréciable.

4° Enfin, la fleur la plus haute parmi celles que j'ai pu observer n'était plus que faiblement modifiée dans son organisation. Seul, son lobe gauche s'était partagé en deux segments peu inégaux et les trois autres étaient restés indivis, parfaitement normaux de forme et de grandeur. C'était là le dernier terme de la modification; car, autant que j'ai pu le reconnaître sur un bouton peu avancé et d'ailleurs altéré par un séjour de quelques jours sur l'eau, la corolle de la fleur suivante se serait montrée tout à fait normale pour les proportions relatives et pour la configuration de ses parties.

M. Chatin pense que ces faits ont plus d'intérêt que ne paraît leur en attribuer M. Duchartre lui-même et qu'il peut en résulter la preuve que la corolle des Véroniques à quatre lobes comprend en réalité cinq pétales, dont deux sont réunis en un seul. Toute la difficulté consiste à savoir quel est ce pétale formé par la réunion de deux.

M. Moquin-Tandon rappelle que, d'après les observations de Duvau, qu'il a répétées lui-même, le grand lobe supérieur de la corolle des Véroniques possède deux nervures symétriques et semble dès lors résulter de la réunion de deux pétales qui complèteraient la symétrie quinaire de la corolle.

M. Duchartre fait observer que cette théorie fort ingénieuse n'est pas confirmée par l'examen du calice des Véroniques dont la corolle est quadripartite, puisque ce calice est lui-même simplement quaternaire. Il ajoute que, dans les fleurs monstrueuses qu'il a décrites, une particularité permettait de reconnaître sans incertitude ceux des lobes

normaux qui s'étaient plus ou moins nettement dédoublés. En effet, l'espèce de croix blanche qui se trouve à la gorge de la corolle et à la base du limbe, dont chaque branche occupe, dans l'état normal, la portion médiane et basilaire d'un lobe, devenait irrégulière dans ces fleurs pour conserver la situation qui lui est naturelle et déjetait plus ou moins ses trois branches inférieures selon que l'élargissement anormal du lobe correspondant de la corolle dérangeait plus ou moins la position naturelle de la ligne médiane de ce lobe.

M. Chatin dit qu'en étudiant l'organogénie florale des *Véroniques*, il n'a jamais vu apparaître le lobe supérieur de leur corolle par deux mamelons distincts ; de telle sorte que l'observation organogénique ne confirme pas la théorie selon laquelle ce lobe supérieur résulterait de l'union de deux pétales.

M. T. Puel donne lecture de la deuxième partie de sa *Note sur quelques Trèfles de la section Chronosemium* (1).

M. Eug. Fournier annonce que M. Buffet vient de trouver le *Phleum arenarium*, entre Pontoise et Pierrelaye, et que M. Bonnet a découvert le *Sedum dasyphyllum* à Montmorency.

(1) A la demande de M. Puel, cette deuxième partie sera réunie à la troisième, et insérée avec celle-ci dans le compte-rendu de la séance du 11 juillet.

---